



Fêtes de fin d'année - fermeture des bureaux

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les bureaux de l'Administration communale et du Service technique seront fermés du jeudi 23 décembre 2010 à 16h30 jusqu'au lundi 3 janvier 2011 à 9h.

Tarifs d'électricité 2011

Les nouveaux tarifs 2011 sur l'électricité sont disponibles sur le site Internet de la commune : www.cortaillod.ch/services-industriels-electricite.

Relevés des compteurs d'eau et d'électricité

Les relevés des consommations d'eau et d'électricité seront effectués du 27 décembre 2010 au 10 janvier 2011 dans l'ensemble de la Commune. Nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil aux personnes mandatées pour cette tâche et saisissons l'occasion de rappeler à tous les propriétaires d'immeubles que les locaux qui abritent les compteurs doivent en tout temps rester accessibles.

Entretien des routes durant la période hivernale

Nous vous rappelons que les conditions normales de circulation ne peuvent être maintenues en permanence en cas de neige et de verglas. Il appartient donc aux usagers de la route d'adapter leur conduite en fonction de l'état de la chaussée et d'équiper leur véhicule selon les règles de sécurité. Les grands axes seront déneigés en priorité, les trottoirs ne seront dégagés que dans un deuxième temps et en fonction de la main d'œuvre disponible.

L'épandage de fondants chimiques sera également réduit et réservé aux situations de réelle nécessité selon les critères de la sécurité routière et dans le respect de l'environnement.

La route et les trottoirs qui relient le giratoire des Trois Communes (à l'ouest) à Areuse (à l'est) appartiennent au canton. C'est donc le service de la voirie cantonale qui est chargé de les déneiger. Si ce service devait être débordé dans le cas d'importantes intempéries, le service communal pourra alors venir en appui.

Les conductrices et les conducteurs sont appelés à être particulièrement prudents durant cette période hivernale.

Chiens

Chaque propriétaire de chien est prié d'annoncer à l'Administration communale toute modification concernant son animal avant le 31 janvier 2011 (changement de propriétaire, décès etc.), afin que la facture pour l'année 2011 puisse être établie sur des informations à jour. Une attestation officielle est demandée pour les décès.

Pour rappel, l'article 9.10 mentionne : « Les propriétaires et détenteurs sont tenus d'empêcher leurs chiens de faire leurs besoins naturels sur les trottoirs, dans les promenades et jardins publics et les emplacements de jeux réservés aux enfants. Il doivent nettoyer l'endroit souillé. » Des sachets prévus à cet effet sont mis à disposition sur tout le territoire communal et doivent être déposés dans les poubelles.

Travaux rue des Courtils

Il était prévu que les travaux de génie civil soient terminés pour la fin de cette année. Malheureusement, l'entreprise doit faire face, depuis la place du Temple jusqu'à la hauteur de l'Administration communale, à un cadastre souterrain existant particulièrement dense, ce qui nécessite un travail manuel de dégagement des conduites extrêmement important. En conséquence, les travaux se poursuivront au printemps prochain.

Durant la fermeture hivernale du chantier, soit normalement, du 18 décembre 2010 à début mars 2011, la rue des Courtils sera complètement réouverte à la circulation. Un revêtement provisoire sera posé. Durant cette période, le bus TN empruntera le circuit habituel. De plus, il sera à nouveau possible de circuler à double sens à la rue des Coteaux.

La nouvelle planification pour les travaux est la suivante:

- de début mars jusqu'à une date encore indéterminée, la rue des Courtils sera à nouveau fermée depuis l'Administration communale jusqu'au carrefour Courtils – Draizes – Verger ;
- les travaux de génie civil pour changer le cadastre souterrain entre le carrefour Courtils – Pièces-Chaperon – Verger et la sortie du village direction Bevaix reprendront dans le courant de mars 2011. La circulation sera réglée par une signalisation lumineuse ;
- si les conditions météorologiques devaient être favorables, les travaux pourraient reprendre déjà dans le courant du mois de février 2011. Ils s'étaleront sur une période estimée à quatre mois. Nous pouvons donc raisonnablement prévoir qu'à fin juin, la circulation pourra reprendre un cours normal sur l'entier de la rue des Courtils.

Durant la période des travaux susmentionnés, nous avons dû déplorer des fuites de gaz aux rues des Chavannes et des Draizes, ce qui a contraint l'entreprise VITEOS à intervenir dans l'urgence. Nous comprenons le mécontentement de certains habitants concernés par le nombre important de chantiers qui étaient ouverts simultanément, mais il était impossible de planifier ce genre de situation.

Terminaison du chemin du Signal

Les fuites de gaz et le changement du cadastre souterrain au bas de la rue des Chavannes ne nous a pas permis de terminer les travaux de liaison entre le Signal et les Chavannes. De plus, les mauvaises conditions météorologiques de fin novembre et début décembre ont contraint l'entreprise à arrêter les travaux aux Chavannes. Ceux-ci reprendront, en principe, à partir de mars 2011.

Le Service technique (032 843 04 20) se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous regrettons vivement les nuisances que la population a dû et devra encore subir mais ces travaux sont indispensables au bon fonctionnement de notre commune.

Nous saisissons cette occasion pour vous souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne Année 2011.

Cortailod, décembre 2010

Conseil communal